



Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :

D_2026_1_2

Nombre de délégués en exercice

: 31

L'an deux mille vingt six, le lundi 02 février à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Cévennes - Communauté de communes, 8 route du Vivarais Siège administratif R+2 à LES VANS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Date de convocation du : 27 Janvier 2026

Présents : 26

Votants : 30

Objet : Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025 et proposition d'affectation des résultats - Budget annexe SPANC - 47502

Titulaires : Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane

Pouvoirs :

Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT
Madame DOLADILLE Monique a donné pouvoir à Monsieur PELLET Fabien
Monsieur ALLAVENA Serge a donné pouvoir à Madame CHALVET Eliane

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Madame Delphine FEUILLADE

Mme Bérengère BASTIDE, Vice-présidente en charge des finances, présente et explique à l'assemblée les résultats de l'exercice 2025 au niveau du budget annexe du SPANC n°47502.

Sur la base du CFU du budget annexe vérifié et validé par les comptables supérieur et assignataire du Service de Gestion Comptable d'Aubenas, de la présentation des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement et des affectations de résultats, le CFU du budget annexe du SPANC 2025 de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, qui figure au verso de la présente délibération, est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

S'est retiré au moment du vote et n'a pas participé au vote : M. Joël FOURNIER, Président en fonction.
Résultat du vote : 1 abstention Mme Eliane Chalvet et 28 voix POUR

BUDGET ANNEXE SPANCOC PAYS DES VANS EN Cevennes

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025

Le 27 février 2025, le conseil communautaire, réuni sous la présidence de M. FOURNIER Joël, délibérants sur le compte financier unique de l'exercice considéré,

1^{er} Donnée acte, de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Dépenses	Recettes ou excédent	Dépenses	Recettes ou excédent	Dépenses	Recettes ou excédent
Résultats reportés	2 677,52	16 772,92	0,00	19 450,44	
Opérations de l'exercice	42 854,31	43 850,00	358,80	4 425,85	48 275,85
Total	42 854,31	45 527,52	358,80	21 198,78	43 223,11
Résultat de clôture		3 663,21		20 839,98	67 776,30
Besoin de financement					24 503,19
Excédent de fonctionnement		3 663,21			

Etat à réaliser

Restes à réaliser

Besoins de financement

Excédent de financement

Besoin total de financement

Excédent total de financement

Excédent total de financement

2^{er} Considérant l'excédent de fonctionnement, décide

d'affecter la somme de

3^{er} Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Décision prise à l'unanimité des membres présents et représentés,

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 02/02/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le